

ERGOTHERAPEUTE H/F

La direction de la vie sociale développe en Haute-Loire toutes les compétences de solidarité du département en matière sociale. Ainsi, ses domaines d'intervention sont très larges, **de la petite enfance au grand-âge**, le département peut apporter aide et soutien à chaque moment de la vie.

Le Contexte

Au sein de l'équipe médical/paramédical de la direction de la vie sociale, vous ferez partie de l'équipe pluridisciplinaire et vous travaillerez en collaboration avec une collègue ergothérapeute.

Vos missions

A ce poste, vous apporterez votre expertise dans le champ des aides techniques ergothérapeutiques et paramédicales sur divers situations. Vous réaliserez des évaluations dans le cadre des demandes déposées à la MDPH et vous les porterez devant l'équipe pluridisciplinaire.

Vous aurez un lien étroit entre les partenaires et les travailleurs sociaux du service maintien de l'autonomie.

Pourquoi pas vous ?

- Vous êtes un expert des évaluations ergothérapeutiques ?
- Vous appréciez le travail en équipe ?
- Vous avez des connaissances approfondies et actualisées des aides techniques existantes ?

Les Avantages du Poste

Une équipe dynamique

Un réseau actif de partenaires

Une grande autonomie

Cycle de travail possible, Voiture de service


RIFSEEP entre 410 € et 485 € brut/mois (selon grade)

Le défi à relever ?

Vous participerez à la création et l'animation de la Maison Bleue 43 !

Pour plus de détails découvrez

La fiche de poste ↓ □



Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez prendre contact avec Valérie ARMATOL, responsable du pôle évaluation :
Tél : 07 89 43 59 99
@ : valerie.armatol@mdph43.fr

Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Ergothérapeute (H/F)	Cadre(s) d'emplois	Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale territoriaux
Direction	De la vie sociales – Direction déléguée à l'Autonomie	Grades	Tous les grades
Service	Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H) Maison Départementale de l'Autonomie.	Métier	Ergothérapeute
Cellule / COR / Collège / Secteur		Groupe de fonctions	GF A4
Résidence administrative		Sujétions spéciales	Non
Type d'emploi	Permanent	NBI	Non
		Temps de travail	Complet

DEFINITION

L'ergothérapeute de la M.D.P.H et de la future MDA fait partie de l'équipe pluridisciplinaire au sein du pôle médical/paramédical

En collaboration avec sa collègue, elle a pour mission de réaliser des évaluations ergothérapeutiques pour les demandes de Prestation de Compensation du Handicap mais peut aussi être sollicitée chaque fois que son expérience et/ou ses connaissances particulières permettent d'étayer une évaluation.

L'ergothérapeute fait des préconisations qu'elle porte en interne au sein de l'équipe pluridisciplinaire puis devant les membres de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H).

Elle participe à certaines équipes pluridisciplinaires de la dominante Vie Quotidienne et peut être sollicitée lors des EP d'autres dominantes.

Elle peut intervenir dans le champ de l'autonomie auprès de situations relevant de l'accompagnement ou de l'évaluation des personnes âgées.

Elle apporte son expertise particulièrement dans le champ des aides techniques au sein de la MDPH et de la direction de l'Autonomie. A ce titre, elle participe à la création et l'animation de la Maison Bleue 43. Sur demande du directeur elle peut être amenée à participer à des actions autres que celles afférentes à l'évaluation : colloque, réunion....

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

Evaluation :

- Elle réalise des évaluations dans le cadre des demandes déposées à la MDPH : PCH, AEEH...
- Elle porte ces évaluations devant l'équipe pluridisciplinaire.
- Elle participe à l'évaluation des besoins de compensation des personnes handicapées et à la saisie des informations de suivi de l'évaluation
- Elle contribue à la formalisation des plans personnalisés de compensation du handicap
- Elle prépare et présente des dossiers devant les membres de la C.D.A.P.H.
- Elle apporte son expertise ergothérapeutique et paramédicale sur des situations.
- Elle organise ses prises de Rendez-vous avec les demandeurs.
- Elle informe les personnes sur les divers droits et prestations.
- Elle participe à la coordination des acteurs afin d'étoffer l'évaluation.
- Elle formule les avis techniques : préconisation, cahier des charges, croquis...
- Elle assure :
 - le suivi technique : partenariat réseau, revendeurs (dans le cadre des aides techniques), artisans en charge de la réalisation des projets.
 - Le suivi des démarches administratives : accompagnement de l'usager dans ses recherches de financements.
 - Suivi administratif des demandes : analyse, suivi et chiffrage du surcoût lié au handicap
 - Le suivi des décisions : effectivité de la mise en place, pointage des factures.

Liens de travail :

- Elle participe au lien avec les différentes dominantes et l'équipe paramédicale et médicale
- Elle assure un lien étroit entre les partenaires ainsi qu'avec les travailleurs sociaux du service maintien de l'autonomie
- Elle participe à l'information et la formation des acteurs médico-sociaux sur le champ du handicap et les droits des personnes handicapées

Autonomie et MDPH :

- Elle peut représenter la M.D.P.H/MDA. ou le directeur lors de réunions.
- Elle s'informe des évolutions juridiques et techniques dans le champ des personnes handicapées
- Elle s'inscrit dans le cadre de la Maison de l'Autonomie
- Elle participe à la création, l'aménagement et l'animation de la maison Bleue au sein de la Maison de l'Autonomie

COMPETENCES REQUISES

Formation et qualifications nécessaires :

- Diplôme d'ergothérapeute.
- Formation continue régulière et lien avec la CNSA

Compétences techniques

- Maîtrise de la législation médico-sociale.
- Connaissances approfondies et actualisées des aides techniques existantes.
- Bonne connaissance des acteurs locaux œuvrant dans le champ médico-social et dans le champ de l'aménagement adapté.
- Maîtrise de l'outil informatique

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Savoir gérer les demandes d'évaluation émanant de l'équipe pluridisciplinaire : priorisation.
- Grand sens de l'organisation, gestion de rendez-vous et d'échéances

Personnelles :

- Bonne capacité d'écoute et de prise en compte du public s'adressant à la MDPH.
- Autonomie dans le travail
- Esprit d'initiative et d'innovation
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Bonne expression orale et écrite.

Relationnelles :

- Capacité à travailler en équipe à réfléchir à plusieurs acteurs une même situation afin de proposer la réponse la plus adaptée

Managériales :

- Capacité à faire vivre un réseau de partenaires, à porter des réflexions et propositions en équipe.
- savoir aller chercher les informations et renseignements afin d'accompagner la personne dans ses démarches.
- Capacité à fédérer au sein des équipes pluridisciplinaires

MOYENS MIS A DISPOSITION (matériels, outils, ressources, données de cadrage... Mis à disposition de l'agent pour effectuer sa mission)

- ordinateur portable,
- téléphone,
- appareil photo,
- voiture de service,
- bureau,
- Logiciels courants et spécifiques : IODAS.
- Petites aides techniques pour essais à domicile.

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique :

- Nom de la personne responsable : Valérie Armatol
- Nom du Directeur Adjoint : Vincent Couriol

Relations fonctionnelles :

Avec le pôle administratif, les membres de l'équipe pluridisciplinaire et les travailleurs sociaux de l'Autonomie.

Niveau d'intégration dans une équipe :

En équipe.

RESPONSABILITES DU POSTE

- Responsable des préconisations faites à la suite des évaluations réalisées.

AUTONOMIE

- L'ergothérapeute gère l'organisation des évaluations à réaliser.
- Autonomie dans le suivi et l'accompagnement des demandes.

SPECIFICITES DU POSTE

Organisation du temps de travail : 100%

Territoire d'exercice :

- Bureau au sein du siège de la MDPH/MDA
- Nombreux déplacements sur le territoire dans le cadre des évaluations à réaliser.
- ***Peut être amenée à effectuer des formations ou participer à des réunions hors département.***

Le poste s'inscrit dans la future MDA et dans le cadre du projet de service de l'évaluation et de la Maison Bleue. A ce titre, il peut évoluer.

*Pour tout renseignement complémentaire sur ce poste, prendre contact avec
Madame Valérie ARMATOL – Responsable du pôle évaluation
Coordinateur des prestations
Tel : 07 89 43 59 99
Adresse mail : valerie.armatol @ mdph43.fr*

**Adresser lettre de candidature + CV avec dates précises (JJ/MM/AAAA)
accompagnés IMPERATIVEMENT de :**

- une copie de l'attestation de réussite (si vous êtes lauréat de concours)
- une copie de votre dernier arrêté de situation administrative (grade, échelon, indices) + une copie des 3 derniers bulletins de salaire pour les demandes de mutation ou de détachement (agent de la fonction publique)
- copie du diplôme d'ergothérapeute
- reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) A titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

avant le 15 aout 2022

Par mail à l'adresse : recrutement.mobilite@hauteloire.fr

ou par courrier :

**Haute-Loire le Département
Service mobilité – compétences – vie au travail
1, place Monseigneur de Galard - CS 20310 - 43009 LE PUY EN VELAY Cedex**